



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS**  
**ÉCOLES ROY ET JOLY**  
**LUNDI 11 septembre 2023**  
**19 h – Gymnase école Roy**  
**Procès-verbal**

Nombre de parents : 41 parents

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DESCRIPTIONS</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
1. Mot d'accueil de la présidente	Mme Cindy Simard souhaite la bienvenue à tous les participants.	
2. Mot de bienvenue de la direction	Mme Chantal Dubé se présente ainsi que Mme Julie Nadeau et les membres du personnel présents (41 membres du personnel).	
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (par la présidente)	Mme Cindy Simard fait la lecture de l'ordre du jour. <b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Pascal Tremblay <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	
4. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée (par la présidente)	Mme Julie Nadeau est désignée comme secrétaire d'assemblée par la présidente.	
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 septembre 2021 (par la présidente)	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Marie-Eve Laviolette <b>QUE</b> le procès-verbal de l'assemblée générale du 12 septembre 2022 soit adopté tel que présenté.	



SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
	<p>mettre en œuvre certaines décisions du conseil d'établissement.</p> <p>Le comité de parents est un comité décisionnel. Les parents qui en font partie sont consultés sur les mêmes points que le conseil d'établissement et le CA du Centre de services scolaire. Il permet de faire avancer le système d'éducation en ayant la voix des parents. Il y a environ 8 à 10 rencontres (1 par mois) pour le comité de parents.</p> <p>Des documents sont disponibles dans l'onglet « Conseil d'établissement » sur le site de l'école qui explique bien le conseil d'établissement, le comité de parents et l'O.P.P.</p>	
<p>8. Lecture et adoption du rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement (présidente)</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Dominique Brière</p> <p><b>QUE</b> le rapport annuel 2022-2023 du conseil d'établissement soit adopté tel que présenté</p> <p><b>ADOPTÉE par</b> à l'unanimité</p>	
<p>9. Élection des membres du conseil d'établissement</p> <p>9.1. Procédure d'élections</p> <p>9.2. Nomination d'un président d'élection (direction)</p> <p>9.3. Élection des postes disponibles pour l'école Roy et Joly</p> <p>9.3.1. 3 postes de 2 ans à combler (2 parents de Joly et 1 parent de Roy)</p>	<p>Les mises en candidatures sont ouvertes pour les trois postes de 2 ans disponibles. Les deux écoles doivent être bien représentées. Il y a donc 2 postes pour les parents de l'école Joly et un poste pour les parents de l'école Roy.</p> <p>Mme Chantal Dubé agira comme présidente d'élection.</p> <p>Un vote est fait entre les candidatures suivantes pour les postes de 2 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Cindy Simard</li> <li>• Mme Annie Galipeau</li> </ul>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DESCRIPTIONS</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>9.3.2. 1 poste d'un an à combler (à la suite du départ d'un membre-parent)</p> <p>9.4. Nomination du représentant au comité de parents et son substitut</p> <p>9.4.1. Signature du formulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Pascal Tremblay</li> <li>• Josiane Lajoie</li> <li>• M. Mathieu Rodrigue</li> </ul> <p>Le décompte est fait et voici les nominations aux postes de 2 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Cindy Simard</li> <li>• Mme Annie Galipeau</li> <li>• M. Pascal Tremblay</li> </ul> <p>Les substituts sont : Mme Dominique Brière, Mme Josiane Lajoie, M. Mathieu Rodrigue et Mme Pascale St-Pierre-Paré</p> <p>Mme Cindy Simard se propose comme substitut au comité de parents.</p> <p>Un courriel sera envoyé aux membres parents du CÉ pour le représentant au comité de parents.</p>	<p>Le formulaire sera à compléter.</p>
<p>10. Formation de l'organisme de participation de parents (O.P.P.)</p> <p>10.1. Roy</p> <p>10.2. Joly</p>	<p>Plusieurs parents sont intéressés à faire partie de l'OPP :</p> <p>Pascale St-Pierre Paré</p> <p>Laury-Ann Levesque</p> <p>Valérie Jomphe</p> <p>Claudia Marquis</p> <p>Annie Galipeau</p> <p>Marie-Ève Laviolette-Côté</p> <p>Andréanne Landry</p> <p>Dominique Brière</p> <p>Arianne Dubé</p> <p>Cynthia Lévesque</p> <p>Christian Roy</p> <p>Mylène Malenfant</p> <p>Mathieu Rodrigue</p> <p>Cathy Lepage</p>	

SUJET À DISCUTER	DESCRIPTIONS	SUIVI À DONNER
	Josiane Lajoie Karine Lambert Brigitte Timmons	
11. Période de questions	Aucune question.	
12. Autres points 12.1. Date de la première rencontre du conseil d'établissement (2 octobre 2023)  12.2. Tirage des prix de présence	La première rencontre du conseil d'établissement aura lieu lundi 2 octobre à l'école Joly. L'ordre du jour sera envoyé sous peu.  Tirage de 4 prix de présence : le prix de la facture des cahiers d'activités. Les gagnants sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Cathy Lepage</li> <li>• Mme Annie Galipeau</li> <li>• M. Étienne Castonguay</li> <li>• Mme Cindy Simard</li> </ul> Si le parent a plus d'un enfant, ce sera la facture la plus élevée qui sera payée.	
13. Levée de l'assemblée	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Annie Galipeau  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 10.  <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	

---

, présidente

